

ARRÊTÉ
DE MISE A DISPOSITION
DE M. ou M^{me} [Nom Prénom]
GRADE [grade]

Le Maire (*ou le Président*) de [collectivité ou établissement public],

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu la convention de mise à disposition passée entre [collectivité d'origine] et [organisme d'accueil], annexée au présent arrêté,

Considérant que l'organe délibérant de [collectivité d'origine] a été préalablement informé de la mise à disposition de M. ou M^{me} [Nom, Prénom],

Considérant que M. ou M^{me} [Nom, Prénom] a pris connaissance de la convention et a donné son accord pour sa mise à disposition par courrier en date du [date],

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

À compter du [date] M. ou M^{me} [Nom, Prénom] est mis(e) à disposition totale (ou partielle à raison de ... heures hebdomadaires) auprès de [organisme d'accueil] pour une durée de [Durée] (*durée maximale de trois ans, renouvelable par périodes n'excédant pas trois ans*),

ARTICLE 2 :

M. ou M^{me} [Nom, Prénom] percevra la rémunération correspondant à son grade, versée par [collectivité d'origine],

ARTICLE 3 :

À l'issue de la mise à disposition, l'intéressé(e) sera réaffecté(e) dans les fonctions qu'il (ou elle) exerçait ou dans un emploi que son grade lui donne vocation à occuper.

ARTICLE 4 :

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du centre de gestion,

- Comptable de la collectivité,

Fait à [commune] le [date]

Le Maire (*ou le Président*)

[prénom, nom] (*lisibles*) et [signature]

ou

par délégation,

[prénom, nom][qualité] (*lisibles*) et [signature]

Le Maire (*ou le Président*),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le [date]

Signature de l'agent :